

Circuit 4 : Circuit pédestre Serrant (bleu)

Départ : Place de la mairie de Saint-Georges
Stationnement conseillé : Place Mancha Real



- Départ de Saint Georges
- De la Place de la Mairie, passer à l'arrière du bâtiment, sortir et traverser la route de Chalonnnes pour emprunter la Rue Tubœuf
- Longer le cimetièrre et passer par le souterrain pour traverser la déviation
- A gauche, emprunter la route de Chevigné. Passer La Noguette et Chèvre Pendue
- Poursuivre jusqu'au bois de La Tremblaye et emprunter le chemin à gauche qui conduit au Château de Serrant et à La Brelaudière
- Contournez le château et empruntez le sentier parallèle au ruisseau de Serrant pour rejoindre l'étang de La Brelaudière. Après 400 m, à la fourche, prenez le sentier à droite puis à nouveau à droite, 300 m plus loin.
- Passez devant l'étang puis devant La Brelaudière en suivant le sentier qui contourne le château.
- Au bout de ce sentier, tournez à gauche et entrez dans le bois de La Tremblaye pour sortir sur la route de Chevigné.
- Sur la route, faites le chemin en sens inverse jusqu'à l'abbaye et la mairie de Saint Georges

Soyez prudents sur la route de Chevigné

Circuit 4 : Circuit pédestre Serrant (bleu)

Départ : Place de la mairie de Saint-Georges
Stationnement conseillé : Place Mancha Real

4 : Circuit pédestre Serrant (bleu)

